



**HAL**  
open science

## Papyrologica. VI

Hélène Cuvigny, Alain Delattre, Alain Martin, Naïm Vanthieghem

► **To cite this version:**

Hélène Cuvigny, Alain Delattre, Alain Martin, Naïm Vanthieghem. Papyrologica. VI. Chronique d’Egypte; bulletin periodique de la Fondation egyptologique reine Elisabeth, 2017, 92 (184), pp.431-445. 10.1484/J.CDE.5.115219 . hal-02974801

**HAL Id: hal-02974801**

**<https://hal.science/hal-02974801v1>**

Submitted on 26 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Papyrologica. VI

45. Les « étranges » esprits doux de *P. Oxy. XXIII 2355* (Alain MARTIN)

*P. Oxy. XXIII 2355* (= M.-P.<sup>3</sup> 525.7; LDAB 1179), de la fin du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> siècle p.C., est remarquable à plus d'un titre, en dépit de sa taille réduite. Le papyrus apporte la preuve concrète du lien qui unissait, dans la tradition antique d'Hésiode, le *Catalogue des femmes* (dont il porte le fr. 195 Merkelbach-West) au *Bouclier* (dont il offre les vv. 1-4, à la suite immédiate du fragment déjà mentionné). Du point de vue paléographique et bibliologique, il retient l'attention par l'abondance des signes de lecture dont il est pourvu : indications de syllabes brèves et longues, accents, esprits (tracés à l'ancienne, de manière raide, comme il est normal à cette époque), tous disposés de manière systématique ou presque, en partie par la première main (<sup>1</sup>). L'éditeur, E. Lobel, range parmi les signes ajoutés par une autre main, dans une encre d'un noir plus éclatant, trois esprits doux atypiques : « the strangely employed smooth breathings over the internal vowels in ll. 3, 9, 11 ». Voici les trois mots concernés (pour simplifier la présentation, je ne reproduis que les esprits) : ἡῆροπ[εῖαν] (l. 3 = fr. 195, 3) ; [ᾄμ]φιτρῶνα (l. 9 = *Bouclier* 2) ; [θη]λυτεραῶ[v] (l. 11 = *Bouclier* 4). Les trois esprits « étranges » relevés par Lobel procèdent de la même logique : ils signalent une voyelle qui suit une autre voyelle, en hiatus ; l'esprit doux souligne en ce cas la diérèse, comme le ferait le tréma. Un quatrième exemple a échappé à l'attention de Lobel. La photographie jointe à l'édition (pl. II) ne permet guère de le discerner, mais l'image accessible en ligne (<sup>2</sup>) montre, me semble-t-il, un esprit doux sur l'avant-dernière syllabe du nom [ἡ]λε]κτρῶνος (l. 10 = *Bouclier* 3), dans la situation exacte d'hiatus décrite ci-dessus. De l'esprit, tracé dans une encre plus noire que le texte, ne survit que l'élément vertical, aligné sur la partie droite de la lettre ω ; en haut, il rejoint la base de la lettre υ de [ᾄμ]φιτρῶνα, à la ligne précédente. L'élément horizontal de l'esprit, qui se développait vers la gauche, manque ; le papyrus a perdu à cet

(\*) Suite de : *CE* 92 (2017), pp. 217-224, n<sup>os</sup> 37-44.

(1) C.M. MAZZUCCHI, « Sul sistema di accentazione dei testi greci in età romana e bizantina », *Aegyptus* 59 (1979), pp. 145-167, en part. p. 147, a dûment relevé cette caractéristique, qui fait du papyrus une pièce unique.

(2) < <http://www.papyrology.ox.ac.uk/POxy/> >.

endroit une fibre horizontale. À gauche de ce qui reste de l'esprit doux, un accent grave, comme il convient à une syllabe non accentuée.

J'ignore si, depuis la publication de *P. Oxy. XXIII 2355*, d'autres papyrus sont venus illustrer l'esprit valant diérèse que Lobel jugeait « étrange » et pour lequel il ne produisait aucun parallèle. En fait, D. Uhlig avait relevé dès 1883 un emploi semblable de l'esprit doux dans un manuscrit de Leyde du XI<sup>e</sup> siècle, appartenant à la tradition de Denys le Thrace <sup>(3)</sup> ; l'éditeur citait à titre d'exemples les formes *διάνοιας, περιέκτικόν, αἰτιώτικὴ* et *ποιήτης*, où la voyelle pourvue de l'esprit suit de manière cohérente un ι <sup>(4)</sup>. Quelques années plus tard, M. Reil pointait quelques esprits rudes de la même espèce dans une série de manuscrits de Munich et de Paris <sup>(5)</sup>. Aucune cohérence ne se manifeste cette fois dans l'entourage du signe, comme le montrent les exemples tirés d'un manuscrit de la BnF du IX<sup>e</sup> siècle (en onciale), portant le texte du *Martyre de sainte Barbe* <sup>(6)</sup> : *ἐποίησεν, νεῶφυτοι, βοῆ* et *ποιήσας*. Reil rangeait ces esprits parmi les « particularités singulières » propres à des manuscrits byzantins <sup>(7)</sup>. *P. Oxy. XXIII 2355* nous révèle sans doute, plusieurs siècles en amont, le point de départ d'une pratique, il est vrai, déconcertante.

#### 46. À propos de l'emploi papyrologique de *καθάπαξ* (Hélène CUVIGNY)

L'adverbe *καθάπαξ* figure dans trois lettres privées du désert Oriental. En m'interrogeant sur sa signification, je me suis aperçue qu'il avait été parfois mal compris par les éditeurs de papyrus. On lui confère en effet son sens classique de « une seule fois », « une bonne fois pour toutes », faute de connaître son évolution sémantique en grec tardif où, à côté du sens classique qui perdure, il arrive qu'il signifie « à chaque fois », d'où « de façon répétée » <sup>(8)</sup>. On corrigera donc les traductions des documents suivants :

- *BGU XVI 2611, 11-12 (10<sup>a</sup>)* : ἵνα ἐὰν ἄλλοι ἔλθωσιν πωλῶδι· καὶ μὴ *καθάπαξ* [απ] κατέχωμεν τοὺς ἐμπόρου(ς), « ... so that I may sell, if others come. Let us not hold back the wholesale merchants in any way »

(3) *VCQ (Voss. gr.) 76*; cf. G. UHLIG (ed.), *Dionysii Thracis Ars grammatica* (Leipzig, 1883), p. xxx : « Saepissime spiritum lenem eis vocalibus addit quibus ι littera in eadem voce antecedit ».

(4) A. THUMB, *Untersuchungen über den spiritus asper im Griechischen* (Strasbourg, 1888), p. 76, se demandait si le copiste du manuscrit de Leyde ne cherchait pas ainsi à souligner la nature vocalique de la lettre ι.

(5) M. REIL, « Zur Akzentuation griechischer Handschriften », *BZ* 19 (1910), pp. 476-529, en part. p. 526.

(6) *Suppl. gr.* 824. Les images disponibles en ligne montrent que l'esprit présente encore là son tracé raide de : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b11000112k/f8.image> >.

(7) M. REIL, « Zur Akzentuation » [n. 5], *loc. cit.* : « Einige besondere Eigentümlichkeiten byzantinischer Hss. ».

(8) D. TABACHOVITZ, *Études sur le grec de la basse époque* (Uppsala, 1943), p. 78. Ce sens tardif n'a cependant pas échappé aux éditeurs de *Suppl. Mag.* 12, *comm. ad* 18-20.

(trad. éd.). Il faut supprimer la ponctuation après *πωλῶν* et traduire : « ... afin que, si d'autres se présentent, je vende et que nous évitions de faire lanterner les marchands à chaque fois ». L'auteur de la lettre vient d'expliquer à son correspondant qu'il a dû refuser de vendre du blé à un grossiste faute de connaître quelle mesure employer pour la transaction ;

- *P. Oslo* II 48, 4 (61<sup>p</sup>) : *καθάπαξ κλέπτουσιν*, qui survient dans un contexte mutilé, n'est ni traduit, ni commenté dans l'édition, mais le traducteur d'APIS rend la tournure comme suit : « they steal immediately ». Il faut comprendre : « ils volent à chaque fois » ou « ils n'arrêtent pas de voler » ;
- *P. Oxy.* XLIII 3150, 13-20 (VI<sup>p</sup>) : *πέμπουσίν με εἰς τὸ πραιτώριον καθάπαξ πρὸς τὸν κόμιτα καὶ καθ' ὥραν γράφω ἐπιστολὴν ἐν τάξει νοταρίων*, non pas « they are sending me to the *praetorium* once and for all to the *comes*, and at the moment I am writing this letter in the office of the notaries », mais « on m'envoie sans arrêt au *praetorium* pour rencontrer le comte et je suis tout le temps à rédiger une lettre (*i.e.* un placet [?]) dans le bureau des notaires ». L'éditeur pense qu'il faut, dans le présent contexte (auquel on ne comprend pas grand-chose), donner à *καθ' ὥραν* le sens de « at this very moment », bien qu'il signifie habituellement « au moment approprié » (*comm. ad* 17). Mais *καθ' ὥραν* peut être aussi un raccourci pour *καθ' ἑκάστην ὥραν*, « à tout moment, constamment » (par exemple dans *P. Mich.* VIII 497, 16-17), ce qui en fait un synonyme de *καθάπαξ*.

*Καθάπαξ* est parfois associé à l'action d'écrire. L'auteur de la lettre *P. Apoll.* 50 (viii<sup>p</sup>) est gêné d'importuner continuellement le pagarque à propos d'une affaire de tapis de prière : *καὶ αἰσχύνομαι καθάπα[ξ] γράφων ὑμῖν περὶ τούτου, διότι, ὡς βλέπω, τὸ πρᾶγμα οὐκ ἀρέσκει ὑμῖν*. L'éditeur, conscient que le sens classique ne convient pas, traduit « et j'ai scrupule chaque fois que je vous écris à ce sujet, parce que, je le vois bien, l'affaire ne vous plaît pas ». Il est plus exact de traduire : « et j'ai scrupule à vous écrire sans arrêt à ce sujet... ». Dans *P. Merton* II 82 (fin ii<sup>p</sup>), le fait de *καθάπαξ γράφειν* est au contraire valorisé. Nikè, l'expéditrice, commence en spécifiant que c'est la troisième lettre qu'elle envoie et se défend de ne pas écrire à sa correspondante Berenikè, dont elle reproduit les reproches (ll. 9-13) : *ἔγραψάς μοι ὅτι “οὐ καθάπαξ μοι [ἔτι] γράφεις.” Οὕτως δὲ [ἤ]μην<sup>(9)</sup> ἀμαθῆς ὥστε σοι μὴ γρά[ψα] ! ; Ἡμεῖς γὰρ καθάπαξ γράφομέν [σο]! τάχα ὑμῖν οὐκ ἀγαδιδοῦσι*. La citation de la lettre de Berenikè est très restituée : la lecture *γράφεις* est déduite du contexte (on pourrait restituer aussi bien *ἔ]γραψας*) et la lacune *me* paraît trop brève pour *ἔτι*. L'éditeur traduit : « you wrote to me, saying “You don't

(9) *BL* V 67.

write to me at all any more.” But could I have been so impolite as not to write to you ? For, quite definitely, we do write to you; perhaps they don’t deliver the letters. » La lettre a été retraduite de façon plus satisfaisante par R.S. Bagnall et R. Criboire <sup>(10)</sup> : « you wrote to me, “You did not write to me even once.” Was I so boorish as not to write you? For we write each time, and perhaps they do not deliver it to you ». Il y aurait alors un jeu sur le sens de *καθάπαξ* : dans la première occurrence, en combinaison avec la négation, il signifierait « pas même une fois » (emploi classique), dans la seconde il aurait son acception tardive : « nous n’arrêtons pas de t’écrire ». Je me demande néanmoins si – ce qui ne changerait rien au sens – il ne faudrait pas plutôt restituer *ἔγραψάς μοι ὅτι “οὐδὲ ἅπαξ μοι [ἔ]γραψας”*, sachant que l’expression *οὐδὲ ἅπαξ, οὐδ’ ἅπαξ* (et non *οὐ καθάπαξ*) figure dans les reproches de négligence épistolaire de quatre lettres du III<sup>e</sup> s., suivie d’un verbe à l’aoriste <sup>(11)</sup>. D’après un scan aimablement fourni par Roger Bagnall, on reconnaît même assez bien un *epistolon* devant le premier *alpha* (certain) de *ἅπαξ*.

#### 47. O. Oslo 2 (Hélène CUVIGNY)

Intitulée à tort « private letter », cette lettre de nature administrative rappelle par sa paléographie et par son sujet (essentiellement la transmission du courrier) les ostraca grecs trouvés à Bi’r Samût entre 2014 et 2016 et qui datent des règnes de Ptolémée III et IV <sup>(12)</sup>. Je ne pense pas néanmoins que l’ostracon d’Oslo provienne de ce site, car aucun des anthroponymes un peu rares qui y figurent ne se retrouve dans le corpus de Bi’r Samût, dont la prosopographie est remarquablement homogène. Acheté en 1910 auprès d’un antiquaire de Medamûd, O. Oslo 2 doit provenir d’un autre site ptolémaïque important de la route de Bérénice : les candidats possibles sont Abbâd, al-Kanâyis et Abû Rahal. Tous ces sites, qui se trouvent à côté de la route moderne d’Edfou à Mersâ ‘Alam, étaient à portée de main des fouilleurs clandestins. Abbâd, à 20 km d’Edfou, était pourvu jusqu’à récemment (contrairement à al-Kanâyis) d’un grand dépotoir, mais la mission française du désert Oriental est arrivée trop tard : il était fraîchement labouré au bulldozer, ce qui le rendait impossible à fouiller. Les quelques ostraca trouvés à l’intérieur du fort ont du moins donné

(10) *Women’s Letters from Ancient Egypt: 300 BC - AD 800* (Ann Arbor, 2006), p. 266.

(11) Cf. *P. Oxy.* XVII 2151, 5-6 : ὑμεῖς δέ μοι οὐδὲ ἅπαξ ἐδηλώσατε περὶ τῆς σωτηρίας ὑμῶν ; *P. Mich.* III 213, 4-7 : πολλάκις σοι ἔγραψα καὶ σὺ οὐδὲ ἅπαξ μοι ἐδήλωσας περὶ τῶν ὄντων πραγμάτων ; *PSI* III 206, 11-13 : πολλάκει[ς] μὲν ἔγραψά σοι καὶ οὐδ’ ἅπαξ ἠξίωσάς μοι γράφειν ; *P. Oxy.* XIV 1765, 3-6 : ὀκτώ σοι ἐπιστολάς, καὶ οὐδὲ ἅπαξ ἠξίωσάς μοι γράφειν περὶ ὧν ἔλαβες.

(12) Sur cette mission, dirigée par Bérangère Redon et Thomas Faucher, voir provisoirement < <http://desorient.hypotheses.org> >.

L'impression qu'Abbâd était un important point de rassemblement pour les chasseurs d'éléphants ; la tente d'un des chefs de ces expéditions de chasse, Lichas, est même mentionnée dans un bon pour une ration d'eau<sup>(13)</sup>. Dans *O. Oslo* 2 figure le nom rare Charimortos, qu'il est tentant de rapporter au chef de chasseurs de ce nom, lequel semble avoir opéré peu après Lichas. Ma familiarité avec les ostraca de Bi'r Samût et la photo de qualité qui accompagne l'édition me permettent de proposer quelques améliorations au texte. Le sens général n'est pas changé : l'ostracon est un bordereau d'envoi joint à un sac de courrier qui aurait dû être transporté avec la caravane de chameaux de Diodôros, mais celle-ci ayant changé de destination, Diodôros envoie le sac postal à son correspondant, avec ordre de répartir le courrier entre deux personnes qui arriveront avec des chars<sup>(14)</sup> et remettront les plis à leurs destinataires.

- 1 Le nom du destinataire doit être lu Τριβόλοι (Τριβόλει éd.)<sup>(15)</sup>. Dans ce type de main ptolémaïque, les formes cursives d'*alpha*, *epsilon* et *omega* tendent à se confondre. L'appellatif τρίβολος désigne diverses plantes épineuses, ainsi que des instruments pourvus de pointes. Il est rarement attesté comme anthroponyme. Je ne relève qu'un Publius Rupilius Tribolus affranchi (*AE* 1995, 138 [Rome]).
- 2-3 L'éditeur a lu ἐπειδὴ μεταπορευόμεθα εἰς Ἰκόπτον μετὰ ἰς ἰε̄, comprenant visiblement ces chiffres comme une date journalière où ἰε̄, rajouté dans l'interligne au-dessus de ἰς, l'annulerait, donc : « comme nous partons à Koptos après le 15 ». Dans la graphie ἰς, il y aurait une ligature anormale pour la paléographie de l'époque entre la base de l'*iota* et le *digamma*. Il s'agit en fait d'un *kappa*. Le caractère au-dessus du trait vertical de ce *kappa* n'est pas un *epsilon* comme l'a cru l'éditeur, mais un *alpha* en forme d'angle aigu : on a ici affaire à l'abréviation κα, habituelle dans les ostraca de Bi'r Samût pour κά(μηλος) et κα(μηλίτης). Quant à l'*iota* suspendu lu devant l'*epsilon*, c'est le troisième trait du *nu* de μετων. Je lis en effet : μετων κα, à comprendre sans doute comme μετ<α> τ<ω>ν κα(μηλων). La surligne doit être parasite.
- 12 Dans la relative περι ὧν ἐν Ελ( ) ἔδαπάνησα, l'éditeur considérait Ελ comme un toponyme abrégé non identifié ; ultérieurement une lecture ἐν ἐλέ(φασιν) a été proposée (*BL* III 265). En fait, la ligne doit être lue περι ὧν ἀνελάβομεν εἰς Βε(ρενίκην), ce toponyme étant abrégé βε comme à la l. 6 ; cette abréviation de Βερενίκη apparaît également dans deux ostraca de Bi'r Samût, dont l'un est un fragment de journal de poste, l'autre un compte de chameaux<sup>(16)</sup>. La lettre de Diodôros est incompréhensible si on pose l'hypothèse qu'elle a pu être écrite à

(13) H. CUVIGNY, « Quand Lichas plantait sa tente à Abbad. Un dossier de distribution d'eau sur la route d'Edfou à Bérénice (c. 240-210<sup>a</sup>) », *CE* 92 (2017), pp. 111-128.

(14) Contrairement à ce qu'écrit Amundsen dans son commentaire, les chars n'étaient pas tirés par des bœufs, animaux inadaptés au désert, mais par des ânes (*O. Abbad Inv.* 76 mentionne « les âniers du char »).

(15) La correction a été faite tacitement dans *Trismegistos*.

(16) *O. Sam. Inv.* 316 et 539.

Bérénice : par conséquent, je pense que εἰς introduit non pas le lieu où des fournitures sont arrivées et ont été réceptionnées (ἐν aurait été plus naturel), mais la destination de fournitures qui ont été rassemblées (à Edfou ?) avant d'être réexpédiées à Bérénice.

14 Au lieu de ἀπόδοτε Ἀσκληπιάδει, il faut lire ὥστε Ἀσκληπιάδει, comme je l'ai déjà signalé (17).

15-17 Dans la phrase καὶ μὴ ἀπίδοος, ἐὰν λάβῃ<ι>ς · ἰ γράψον μοι, l'impératif a été corrigé en ἀπλοδοῶ<ι>ς (BL III 265), mais je verrais plutôt à la fin de la l. 15 καὶ μὴ ἄλλως <ποιήσις>, même si l'ellipse du verbe est rarissime (je n'ai pas relevé d'autre exemple que SB XII 10785, 14 [III<sup>p</sup>] : ἀλ<λ>' ὄρα μὴ ἄλλως). Il n'est d'ailleurs pas exclu que le verbe, ou du moins ses premières lettres, ait été rajouté après coup le long du bord, où montent peut-être des traces d'encre sur lesquelles Paul Heilporn attire mon attention. À la l. 16, je lis clairement ὡς δ' ἂν λάβῃ<ι>ς, γράψον μοι. Diodôros demande à Tribolos d'accuser réception de l'ostracon et surtout du courrier dont cet ostracon est le bordereau.

On peut désormais proposer la traduction suivante : « Diodôros à Tribolos, salut. Comme nous nous transportons à Koptos avec les chameaux, tu feras bien, dès que se présenteront les chars de Ptolemaios, de donner à Hèrakleidès l'agent d'Hermodotos, garde à Bérénice, les lettres destinées à Hermodotos, parmi lesquelles se trouve un rouleau destiné à Dôsisotheos le garde en chef ; et (tu donneras) à Apollônios, le garde<sup>2</sup> (18) des chars, la lettre destinée à Aristoboulos l'agent de Charimortos concernant ce que nous avons reçu pour Bérénice, ainsi que les autres lettres adressées à Asklepíadès et à Priamos. (N'agis) pas autrement. Et dès réception (du courrier), écris-moi. » Il reste curieux que ces lettres n'aient pas été confiées aux βυβλιαφόροι qui, stationnés dans les σταθμοί, assuraient de relais en relais la transmission du courrier officiel, selon un système mis en évidence par les ostraca de Bi'r Samût.

#### 48. P. Col. Zen. I 53 (Hélène CUVIGNY)

Le document, intitulé προσάγγελμα Ζήνωνι, est une déclaration de vol de sésame : νυκτὸς ἐκ τοῦ σιτοβολῶνος ἀπόλωλεν σήσαμον καὶ λελέανται τῆι χειρί, « sesame has been lost by night from the grain bin; and it was ground by hand ». Les déclarations ptolémaïques de dommages subis comportaient normalement une estimation chiffrée du dommage. Mais, dans le cas présent, celle-ci n'a pu être faite : διὸ οὐ δυνάμεθα πῶς ἐπιμετρήσαντες ἴδωμεν τὸ ἀπολωλός.

(17) Voir R. AST & J. COWEY (edd.), *Bulletin of Online Emendations to Papyri [BOEP]*. Version 1.2 (July 25, 2012), p. 2.

(18) Ici, φύλαξ serait abrégé φ( ) – avec un *phi* que d'ailleurs je pointerais – et non φυ comme dans les deux autres occurrences.

La raison de cette impossibilité (καὶ λελέανται τῆι χειρί) est, selon les éditeurs, que les voleurs ont pris du sésame pilé entreposé en vrac au lieu d'emporter des sacs, qui auraient été autrement plus faciles à décompter. Λε(ι)αίνω peut en effet signifier « broyer dans un mortier », mais ce verbe est rare dans les papyrus, où le verbe usuel pour « broyer » est τρίβειν : je relève seulement *P. Oxy.* LXIV 4441, v, 19 (un élément architectural est « worn smooth ») et *SB XXIX* 17134, recueil de recettes médicales où figurent aussi les verbes τρίβω, λειόω et λαιοτριβέω. Les contextes étant souvent mutilés, il n'est guère possible de saisir la différence sémantique entre λεαίνω et les deux derniers. Il s'agit chaque fois de broyer ensemble divers ingrédients ; dans le cas de λεαίνω, il doit d'agir d'un broyage extra-fin, l'idée étant sans doute d'obtenir une pâte lisse et homogène (I. Andorlini traduit τρίβω « tritare », λαιοτριβέω « tritare finement », et λε(ι)αίνω « pestare »)<sup>(19)</sup>. Dans le cas présent, la spécification τῆι χειρί est oiseuse s'il s'agit de broyage. En réalité, le voleur a nivelé, lissé avec la main la surface du sésame dans l'espoir que son larcin passerait inaperçu. S'il avait laissé un cratère, on aurait pu le combler en calculant la quantité nécessaire à rajouter (ἐπιμετρέειν dans la suite du texte). C'est du moins ce que fait semblant de croire l'auteur anonyme du *prosangelma*, qui demande à Zènon de venir sur place, lui prêtant respectueusement la capacité d'effectuer cette opération impossible. Notre anonyme est simplement embarrassé de ne pouvoir fournir une estimation et préfère se décharger du problème sur ses supérieurs. Dans son trouble, il mélange deux constructions, οὐ δύναμεθα qui appellerait un infinitif (ιδεῖν) et un verbe tel que ἀπορῶ ou οὐκ ἔχω se construisant avec πῶς + subjonctif délibératif (et non pas l'adverbe πῶς comme le suggère l'accentuation adoptée dans la DDbDP).

#### 49. *P. Haun. Inv. 408* (Alain MARTIN)

K.A. Worp poursuit avec succès sa quête de papyrus mis en vente jadis par Erik von Scherling ; il en a repéré un de plus dans la collection de Copenhague, *P. Haun. Inv. 108*, dont il vient de fournir l'édition commentée<sup>(20)</sup>. Le papyrus, qui provient du village de Hèrakleia dans le nome Arsinoïte, enregistre le remboursement d'une dette exprimée en drachmes. L'éditeur restitue comme suit la titulature impériale de Domitien qui figure en tête du document (ll. 1-3) : [Ἐτους] ἑνδεκάτου Αὐτοκρά(τορος) Καίσα(ρος) | Δ]ομιτιανοῦ Σεβα[στοῦ | μη]νὲι Γερμανικοῦ κ', « In the eleventh year of Emperor Caesar Domitianus

(19) I. ANDORLINI, « Un ricettario da Tebtynis: parti inediti di *PSI* 1180 », *Testi medici su papiro* (Firenze, 2004), pp. 81-118, en part. p. 106.

(20) K.A. WORP, « An Erik von Scherling Papyrus in Copenhagen », *BASP* 54 (2017), pp. 103-111.

Augustus, on the 20th (day) in the month of Germanicus » [18 septembre 91 <sup>(21)</sup>]. K.A. Worp note que l'épithète honorifique Γερμανικοῦ, octroyée à Domitien à la fin de l'année 83 sans doute, est attendue à la suite de Σεβασ[τοῦ], mais il estime que l'ampleur de la lacune à la fin de la l. 2 n'autorise pas une restitution aussi longue. Notre collègue se demande si le titre n'a pas été omis en raison de la présence, à la l. 3, du nom de mois Γερμανικοῦ (correspondant à Thôth dans les dernières années du règne de Domitien) – il y aurait pour ainsi dire haplographie. Pour étayer l'hypothèse d'une omission de l'épithète de victoire, il cite quatre documents qui présenteraient le même phénomène <sup>(22)</sup>. Il se trouve que je me suis penché sur trois de ces textes il y a une trentaine d'années (*tempus fugit*) ; passons-les en revue derechef :

- *BGU* II 536, 18 [5 janvier 84] : le titre Γερμανικοῦ ne figure effectivement pas à la suite de Σεβαστοῦ ; j'en concluais « que le surnom *Germanicus* n'était pas connu dans l'Arsinoïte au début de l'année 84 » <sup>(23)</sup> ;
- *P. Athen. Soc. Arch.* 28, 2 [16 octobre 86] : je soulignais l'incertitude extrême de la lecture de la l. 2 (le mot Σεβαστοῦ est entièrement pointé) ; sur la planche incluse dans le volume, je relevais des traces convenant aux deux dernières syllabes de l'épithète germanique <sup>(24)</sup> ;
- *P. Mich.* IX 567, 2 [27 septembre 91, d'après l'*ed. princeps*] : j'ai remplacé le nom de Domitien dans la titulature par celui de Vespasien (lecture confirmée à l'époque par Madame L. Youtie) ; le papyrus date donc du 26 septembre 78 <sup>(25)</sup>.

Si mes observations anciennes sont correctes, trois des quatre documents invoqués par K.A. Worp n'entrent donc plus en ligne de compte. Reste *BGU* XV 2551, 3 [juillet/août 95], dont je n'avais pas encore connaissance au moment

(21) « September 17 (?), 91 CE », d'après K.A. Worp [n. 20], p. 105. Mais, 92 étant bissextile, l'année égyptienne 91/2 a commencé avec un jour « de retard ». Le chiffre du jour pourrait aussi être lu β̄ ; le 2 Thôth correspondrait en ce cas au 31 août 91.

(22) K.A. Worp [n. 20], p. 106.

(23) A. MARTIN, « Domitien et les documents égyptiens de l'an 3 », *Proceedings of the XVIII International Congress of Papyrology. Athens, 25-31 May 1986* (Athènes, 1988), II, pp. 465-470, en part. p. 470 (cf. *BL*, IX, p. 21) ; cf. déjà *La titulature épigraphique de Domitien* (Francfort-sur-le-Main, 1987), p. 8. Sur les délais inhérents à la transmission des informations entre Rome et les nomes d'Égypte, cf. maintenant J.-Y. STRASSER, *La « bonne nouvelle ». La nouvelle de l'avènement d'un empereur et de la mort de son prédécesseur en Égypte = Papyrologica Bruxellensia*, 37 (Bruxelles, 2017), pp. 27-44 ; K.A. Worp, « The Earliest Papyrological Attestation of the Emperor Decius », *BASP* 54 (2017), pp. 257-260, qui admet des délais très variables selon les endroits.

(24) A. MARTIN, « Domitien *Germanicus* et les documents grecs d'Égypte », *Historia* 36 (1987), pp. 73-82, en part. p. 76 (cf. *BL*, VIII, p. 390).

(25) A. MARTIN, « Domitien *Germanicus* » [n. 24], p. 77 (cf. *BL*, VIII, p. 215). La nouvelle datation est admise dans *HGV* et dans le catalogue en ligne de la collection d'Ann Arbor, mais elle n'a pas encore été intégrée dans le texte de la *DDbDP*.

de mes travaux sur l'épithète germanique. Le texte de l'*ed. princeps* se présente comme suit (ll. 1-5) : ξτους τεσσαρεσκαιδε[κάτου] | Αὐτοκράτορος Κ[α]ί-  
σα[ρος] | Δομιτιανοῦ Σεβα[στοῦ] | μηνὸς Καισαρείου . . [ . . ] || Σεβαστῆ  
κτλ. L'image disponible en ligne <sup>(26)</sup> permet d'évaluer l'ampleur des lacunes à droite. Si l'on trace un axe vertical exactement à l'endroit où s'interrompt le titre Σεβα- à la l. 3, on constate que l'éditeur admet ailleurs des lectures et des restitutions comportant à partir de ce point de 6 lettres (à la l. 2) à 13 lettres (à la l. 20). La restitution Σεβα[στοῦ], avec 4 lettres seulement, est anormalement courte ; à mon avis, il y a encore place dans la lacune pour une forme abrégée du titre Γερμανικοῦ <sup>(27)</sup>.

BGU XV 2551 était le dernier des parallèles sur lesquels K.A. Worp pensait pouvoir appuyer l'hypothèse de l'omission de l'épithète *Germanicus* dans la titulature de Domitien. La restitution que je suggère met à mal cet ultime appui. En fait, une solution identique peut être avancée pour *P. Haun. Inv. 408*. La ligne de fracture du papyrus à droite est parfaitement verticale. La restitution de la l. 2, Σεβα[στοῦ], avec 4 lettres seulement, paraît à nouveau un peu courte si on la compare aux séquences restituées de manière plus ou moins assurée aux ll. 5-6, 8 et 13, soit respectivement 9, 8, 7 et 7 lettres. Dans la foulée des formes abrégées admises par K.A. Worp à la l. 1, Αὐτο[κρά(τορος) Καί(σ(αρος))], soit 7 lettres, je propose d'insérer l'épithète de victoire dans la lacune de la l. 2 en recourant également à des abréviations : par exemple, Σεβα[στ(οῦ) Γερμα(νικοῦ)], soit 7 lettres.

## 50. *P. Kellis I 72* (Hélène CUVIGNY)

Les ll. 28-36 de cette lettre se présentent comme suit : Ἐκπλήτ'τομαι δέ σου τὸ ἀμέριμνον περὶ ἡ[ἡ]μῶν. Εἰ γὰρ ἠγόρασας τὴν μικρὰν [πορ]φύραν καὶ μόνον διὰ σάκκον οὐκ ἔπεμψας. Θαυμαστόν· ἐδύνου γὰρ σαβάνιον ἀγοράσαι καὶ βαλεῖν | αὐτὴν εἰς [α]ὐτὸ καὶ ἀποστεῖλαί μοι. L'éditeur traduit : « I am baffled by your carelessness towards us. For if you had bought the small amount of purple dye and only by sack, you did not send this. Remarkable: for you could buy a linen cloth and put it (the purple) in there and send that off to us ».

J'interprète θαυμαστόν non pas comme une exclamation, mais comme une apodose (ἔστι sous-entendu) précédée de deux protases. Le mode de représentation n'est pas l'irréel du passé, mais le réel : « en effet, si vraiment tu as acheté cette petite quantité de pourpre et que c'est seulement à cause d'un sac (= pour une histoire de sac) que tu ne l'as pas envoyée, c'est un comble ! ». Le

(26) < <http://berlpap.smb.museum/05023/> >.

(27) Le même raisonnement s'impose, je crois, dans le cas de *P. Mich. IX 571*, 17 [mai/juin 96], que K.A. Worp n'a pas utilisé dans son argumentation ; cf. A. MARTIN, *La titulature épigraphique* [n. 23], pp. 185-186, n. 51.

destinataire avait dû s'excuser dans sa lettre en expliquant qu'il avait bien acheté la pourpre demandée (c'est-à-dire des fils ou des flocons de laine teints en pourpre) <sup>(28)</sup>, mais que, disposant seulement d'un gros sac pour la mettre, il avait préféré attendre pour l'envoyer.

### 51. Quelques papyrus coptes de Gênes (Alain DELATTRE)

La publication en 2015 du cinquième volume des *Papiri dell'Università de Genova* a permis de faire connaître le versant copte de la collection de Gênes. Onze textes coptes ont ainsi été édités par les soins de J. Cromwell et L. Prada (*PUG* V 215-225). Je rassemble ici quelques corrections et remarques marginales, qui n'enlèvent rien au travail des éditeurs.

Dans le contrat de prêt *PUG* V 218, une nouvelle variante du mot δλοκόττινος a été lue ligne 4 (ΟΥΠΗ]ΩΕ ΝΖΟΛΟΚΟΤΤΝ[ΟC). Il me paraît préférable de couper la séquence autrement et d'isoler ΖΟΛΟΚΟΤΤΝ (cette orthographe est courante), suivi sans doute du mot ΝΟΥΒ, « or ». Je propose donc de lire ΟΥΠΗ]ΩΕ ΝΖΟΛΟΚΟΤΤΝ Ν[(Ν)ΟΥΒ, « un demi *holokottinos* d'or ».

La lettre *PUG* V 220 a été datée des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles ; le document me paraît plus tardif et je l'assignerais plutôt aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. À la première ligne, on pourrait restituer [ΖΜ ΠΡΑΝ ΜΠΝΟΥ]ΤΕ ΔΝΟΚ, « Au nom de Dieu, moi... ». Au milieu du verso, à 180° par rapport aux deux lignes fragmentaires coptes, on distingue une ligne d'arabe, que les éditeurs n'ont pas identifiée comme telle. On peut y reconnaître une adresse dont on ne lit plus que ceci : [*li-fulān b. fulān 'a'azza-hu*]llāh (*vacat*) min Ġurayġ b. Yū[suf], « À Untel, fils d'Untel – que Dieu le fortifie –, de la part de Ġurayġ, fils de Yūsuf » (je remercie Naïm Vanthieghem pour la lecture de l'adresse).

À la ligne 6 du contrat *PUG* V 221, la lecture ΝΟΥΧ ΜΗΝΗ Ν[, « distribute daily », doit être corrigée en ΧΟΥΧΜΗΝΗ Ν[, « vingt-huit ... » (ΧΟΥΤΩΜΗΝΕ en sahidique standard).

Dans la lettre *PUG* V 222, à la ligne 2, je me demande s'il ne faut pas lire ΝCΟΥΤΑΛΛΟΟΥ ΝCΟΟΥΤΗ, « qu'ils les envoient immédiatement », plutôt que ΝCΟΥΤΑΛΛΟΟΥ ΝCΟΟΥ ΤΙ[, « that they send six ... ».

Enfin, dans *PUG* V 224, écrit par quatre personnes à un certain Enôkh, moine du monastère de Baouît, il est question d'un document, jadis rédigé par Enôkh, que le présent papyrus annule. La formule clé du document (lignes 2 et 3) a été éditée et traduite ainsi : ΕΠΜΑ ΠΕΧΑΡ[ΤΗΣ ΝΤΑ]ΚCΜΝΤῶ ΝΑΝ ΕΤΒΕ ΤΕΜΕΩ ΝΠῆΡΩΜΕ ΤΙ ΝΟΥῶΥῆ | ΑΦΕΡ ΑΓΕΡΟΝ, « concerning the

(28) D. CARDON, W. NOWIK, A. BÜLOW-JACOBSEN & al., « La pourpre en Égypte romaine. Récentes découvertes, implications techniques, économiques et sociales », *Les arts de la couleur en Grèce ancienne et ailleurs. Approches interdisciplinaires* (Paris-Athènes, à paraître).

docume[nt that] you drew up for us regarding the plough of our man, give a(?)... It has become invalid... ». Je propose plutôt de lire et traduire ΕΠΜΑ ΠΕΧΑΡ[ΤΗΣ ΝΤΑ]ΚΣΜΝΤ̄ ΝΑΝ ΕΤΒΕ ΣΕΜΕΩΝ ΠΝ̄ΡΩΜΕ ΤΙΝΟΥ ΟῩΝ | ΑΦΕΡ ΑΓΕΡΟΝ, « concernant le document (χάρτης) que tu as établi pour nous au sujet de notre homme Semeôn, maintenant donc (οὖν) il a été invalidé (ἄκυρον)... ».

## 52. SB VI 9576 (Naïm VANTHIEGHEM)

Ce papyrus bilingue, grec-arabe, est daté du 25 avril 643 et constitue à ce titre l'un des plus anciens documents arabes connus en Égypte<sup>(29)</sup>. Il s'agit d'une quittance (ἀπόδειξις), émise au nom de 'Abd Allāh b. Ġābir en faveur de Christophoros et de Theodōrakios, pagarques de l'Héracléopolite, qui atteste la réception de moutons réquisitionnés par les armées arabes. La version arabe présente quelques différences par rapport au texte grec, mais cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où les bilingues grec-arabe et surtout arabe-grec ne sont presque jamais des traductions parfaitement littérales. Il y a cependant une variation notable dans le texte arabe qui ne peut s'expliquer par une simple liberté dans le rendu du texte grec : alors que la quittance, dans sa version grecque, est adressée aux pagarques Christophoros et Theodōrakios, ses destinataires sont en arabe qualifiés respectivement d'agents de Tidrāq, fils de 'Abū Qīr, le cadet, et de Iṣṭafar, fils de 'Abū Qīr, l'aîné (*min ḥalīfat Tidrāq b. 'Abū Qīr al-'aṣḡar wa-min ḥalīfat 'Iṣṭafar b. 'Abū Qīr al-'akbar*). La précision en arabe du patronyme des pagarques, qui indique que les deux personnages étaient frères, n'a rien de surprenant : les scribes arabes font très rarement l'économie du nom du père quand ils déclinent l'identité d'une personne, fût-ce un personnage de haut rang. Il est en revanche très curieux que le nom Christophoros soit rendu en arabe par *Iṣṭafar* et surtout que la quittance ne soit plus adressée aux pagarques eux-mêmes, mais à leurs agents (*ḥalīfa*). Je me demande si ces deux particularités ne résultent pas d'une mécompréhension du texte grec par le scribe arabe. Ce dernier a en effet pu lire ὁμῖν χρ( ) Ἰστοφόρω (καὶ) Θεοδωρακίω et voir dans la séquence χρ une abréviation du titre χαρτουλάριος<sup>(30)</sup>, qu'il aurait alors rendu par le terme générique *ḥalīfa*. Si j'ai raison, nous aurions là un intéressant cas d'*interpretatio Arabica*.

(29) Avec le papyrus *P. Ragib An 22*, datable de 642-643, et le document *Chrest. Khoury I 48*, que son éditeur datait du VII<sup>e</sup> siècle, mais qui date en réalité de l'an 20, soit de 640-641. Sur les plus anciens documents arabes, voir Y. RAGHEB, « Les premiers documents arabes de l'ère musulmane », *Constructing the Seventh Century* (Paris, 2013), pp. 679-729.

(30) Le terme est usuellement abrégé χαρλ, mais l'alpha, ligaturé au rho, passe souvent inaperçu au point qu'on a l'impression de lire χρλ. On s'en convaincra par exemple en observant l'illustration fournie par L. BERKES & G. CLAYTOR, « Hypatios, Kulayb, and the Requisition of Milk : A Letter from the Senouthios Archive », *ZPE 203* (2017), pp. 223-226 : l'anystès Senouthios y est appelé dans l'adresse Σενουθίω χαρ(του)λ(αρίω).

**53. P. Ryl. Arab. I, VIII 2** (Naïm VANTHIEGHEM)

Le document est un ordre pour la livraison de deux ingrédients utilisés dans la pharmacopée <sup>(31)</sup> : la personne demande qu'on lui fasse parvenir par l'intermédiaire d'un esclave un *dāniq*, soit environ une livre actuelle, de sagapénium (*sabīnağ*) et un demi *dāniq* de graines de céleri d'eau (*karafs*). Aux ll. 6-7, l'éditeur a lu *wa-dfa' `ilay-hi | kasrayn wa-surr-nī bi-dālika `in-šā llāh*, qu'il faudrait traduire : « et remets-lui deux *kasr*-s et fais-moi plaisir, si Dieu le veut ». Le problème que pose cette lecture est double : d'une part, le scribe n'avait nullement besoin d'introduire un nouvel ingrédient en répétant le verbe *wa-dfa' `ilay-hi*, qui figure déjà au début du document ; d'autre part, on ne connaît pas de sens technique qui pourrait convenir au mot *kasr* dans le contexte de la pharmacopée. Je me demande s'il ne faut pas lire plus simplement *wa-dfa' `ilay-hi | ka-dālik wa-tasurr-nī bi-dālika `in-šā llāh*, « et remets-lui comme indiqué et tu me feras plaisir, si Dieu le veut ».

**54. P. Ryl. Arab. I, XIII 6** (Naïm VANTHIEGHEM)

Ce document arabe est une malédiction par laquelle une personne demande à Dieu, seul capable d'exaucer ses vœux de vengeance, de nuire à une autre dont le nom n'est pas précisé. Le texte a été édité de manière sommaire par D.S. Margoliouth dans son catalogue des papyrus arabes de la Rylands Library, puis réédité avec quelques corrections par W. Diem. Les deux éditeurs avaient bien saisi que la malédiction consiste en une série de formules épistolaires, usuelles pour le IX<sup>e</sup> siècle, conjuguées à la forme vétéitive <sup>(32)</sup>, mais ils n'ont pas réussi à déchiffrer complètement les ll. 6-7 : D.S. Margoliouth lisait *`innī `asal ġā`ala `adāka fī al-`amān | qasama `ilay-ka šay`an min-hu* (« I ask that He place thy enemies in security. May He not allot thee any portion thereof »), tandis que W. Diem lisait *fa-ra`yu-ka ġu`iltu fidā`aka fī l-`amri | bi-l-safari `ilay-ka fa`alta* (« Sei also so freundlich, anzuordnen dass ich zu Dir reise »). En réalité, il faut lire *fa-ra`yuka ġu`iltu fidā`aka fī l-`amri | fīmā katabtu `ilayka fa`alta* et y reconnaître la clause finale typique du genre de la pétition <sup>(33)</sup>. L'auteur de cette malédiction adresse sa demande à Dieu en puisant dans le formulaire des pétitions sans doute pour rendre sa demande plus efficace.

(31) Voir notamment les recettes éditées dans E. LEV & L. CHIPMAN, *Medical Prescriptions in the Cambridge Genizah Collections: Practical Medicine and Pharmacology in Medieval Egypt* (Leyde, 2012), pp. 52-58, n<sup>os</sup> 8 et 9.

(32) Pour des usages similaires, cf. P. Diem *Magische Texte* 1, ainsi que P. CASANOVA, « Notes sur des papyrus arabes du Musée égyptien », *ASAE* 9 (1908), pp. 193-202, en part. p. 193.

(33) Sur cette formule, cf. G. KHAN, « The Historical Development of the Structure of Medieval Arabic Petitions », *BSOAS* 53 (1990), pp. 8-30, en part. pp. 14-17.

On peut traduire l'ensemble du document comme suit : « Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux. Puisse Dieu ne pas te montrer de bien et ne pas t'accorder la bonne santé dans ton corps. Et je demande à Dieu qu'il se venge de toi. Si Tu le juges bon – puissé-je te servir de rançon [dans le mal] – à propos de l'affaire dont je t'ai fait part par écrit, agis ! ».

**55. P. Ryl. Arab. Inv. Add. 67 = P. Bingen 151 descr.** (Naïm VANTHIEGHEM)

G.R. Moarekhi et M. Smith ont décrit dans leur catalogue de nombreux papyrus fragmentaires dont ils n'ont pas toujours été en mesure de déterminer le genre précis. L'un de ces documents, inventorié comme P. Ryl. Arab. Inv. Add. 67, a été reproduit dans l'article que L. MacCoull a offert à Jean Bingen à l'occasion de 80<sup>e</sup> anniversaire (34). Le texte, qui a été réutilisé pour écrire un document copte, est la fin d'un contrat d'affermage daté de l'année 289 de l'hégire (901-902). Malgré son état fragmentaire, il ne me semble pas inutile d'en donner une édition sommaire :

-----  
 . . [ ]  
 (؟) ماله [ ]  
 من سنة تسع وثمانين ومائتين σπθ ← [ ]  
 وكتب مينا بن شنودة بخطه [ ]  
 (vacat)  
 [ ] دينار β<sub>1</sub> α فدان [ ] 5

« ... son argent ... de l'année deux cent quatre-vingt-neuf, 289. Mīnā b. Šanūda a écrit de sa main. Dinār : 1 <sup>2</sup>/<sub>3</sub> <sup>1</sup>/<sub>48</sub>. Faddān : ... »

**56. P. Sijpesteijn Archival Mind 2** (Naïm VANTHIEGHEM)

Dans cette lettre du IX<sup>e</sup> siècle, écrite sur un ton sec, une personne fait savoir à son correspondant qu'un problème est survenu avec un procès-verbal (*maḥḍar*). Il demande qu'un certain Abū Yūsuf en informe une personne nommée Abū l-Ḥasan. Aux ll. 4-5, l'éditrice lisait *yu'limuhu 'an 'aḥbara 'ahabbahu llāh || ismī maktūb fī l-maḥdar wa-lā smahu*, qu'elle comprenait : « ... informing him [*scil.* Abū al-Ḥasan] that he has been informed, may God love him, that my name and not his name is written in the record ». Le texte se lit en

(34) L.S.B. MACCOULL, « *Coptica Mancuniensia*. Coptic Texts from the Rylands Arabic Papyri », *Papyri in honorem Johannis Bingen octogenarii* (P. Bingen) (Louvain, 2000), pp. 619-621, n° 151 ; le document est reproduit à la pl. 107.

réalité *yu'limuhu 'an 'laysa li-'Abd llāh* || *ismī maktūb fī l-mahdar wa-lā smuhu* (« en l'informant de ce que ni mon nom ni le sien ne figurent dans le procès-verbal pour 'Abd Allāh »). En d'autres termes, l'expéditeur de la lettre informait son correspondant du fait que ni son nom, ni celui d'un certain Abū l-Ḥasan ne se trouvaient dans le procès-verbal écrit en faveur d'un certain 'Abd Allāh. L'éditrice n'a pas noté la présence d'une dernière ligne d'eulogies à la fin du document, que l'on déchiffrera comme suit : *ǧu'il[*tu fid*]āk [wa-] 'a'azzaka llāh* (« Puissé-je te servir de rançon dans le mal et puisse Dieu te rendre fort ! »).

### 57. Un ordre de paiement arabe d'al-Bahnasā (Naïm VANTHIEGHEM)

Les différentes campagnes menées sur le site d'Oxyrhynchus par les archéologues britanniques et italiens, ainsi que les fouilles illégales ont permis de découvrir des milliers de documents grecs et ainsi de reconstruire l'histoire de l'agglomération aux époques romaine et byzantine. Malgré l'importance du site après la conquête, très peu de documents arabes provenant d'Oxyrhynchus ont été mis au jour et moins encore ont été publiés. Les fouilles menées entre 1985 et 1987 par l'équipe koweïti dirigée par G. Fehérvári ont ramené au jour six cents fragments de documents <sup>(35)</sup>. Une sélection de quinze pièces ont été décrites et traduites par S. Saiyur et J. Bloom dans le rapport archéologique paru en 2006 <sup>(36)</sup> ; je voudrais revenir ici sur l'une d'elles <sup>(37)</sup>. Le texte est rédigé sur un coupon de papier de couleur brun clair. Il est écrit dans une cursive soignée ; certaines lettres sont pourvues de points diacritiques. S. Saiyur et J. Bloom ont traduit le texte comme suit : « 'Abd al-Kāfī al-Qundumānī pays the messenger 'Umar, a muezzin, current money for the month of Dhū al-Qa'ada of the year forty-three and six hundred, the amount of 15 dirhams and books ... the high door ... (?) ». Ils n'ont manifestement pas été en mesure d'identifier le genre documentaire dont relève le texte et ont mal compris différents passages. Il s'agit en fait d'un ordre de paiement introduit par la marque 𐤀, laquelle remplace dans les documents administratifs contemporains la *basmala* initiale <sup>(38)</sup>. Quant à l'*incipit* du texte, la banale forme verbale *yadfa'*, il faut la comprendre ici comme une forme de souhait – et non comme un indicatif, ainsi que le pensaient les éditeurs. On peut dès lors établir et traduire le texte comme suit :

(35) Sur ces fouilles, voir G. FEHÉRVÁRI, « The Kuwaiti Excavations, 1985-7 », *Oxyrhynchus. A City and Its Texts* (London, 2007), pp. 109-128.

(36) S. SAIYUR & J. BLOOM, « Paper Fragments », *Bahnasā (Oxyrhynchus). Final Report of the Excavations (1985-87)* (Kuwait City, 2006), pp. 156-160.

(37) Le document en question est publié par S. SAIYUR & J. BLOOM, « Paper Fragments », p. 152, n° 4 ; pl. XVII.

(38) Cf. p. ex. *P. Quseir Arab.* II 10-11. Cette marque a fait couler beaucoup d'encre ; cf. entre autres *P. Vind. Arab.* III, p. 263.

يدفع عبد الكافي القندماني لموصلها عمر المودن  
بقية جارية عن شهر ذي القعدة من سنة ثلث وأربعين  
وستمائة من الورق خمسة عشر درهما وكتب  
عبد الوهاب 5

2 pap. المودن 3 pap. القعدة بقيه 3 pap. المودن 4 pap. اربعين سنه القعدة بقيه 3 pap. المودن 5 pap. كسب الورق من ستمائه 4 pap. الوهاب 5 pap.

« (Marque). Que 'Abd al-Kāfī al-Qundumānī paie au porteur de la présente, le muezzin 'Umar, le reste de ce qui est dû pour le mois de dū l-qa'da de l'année six cent quarante-trois en bon argent : quinze dirhams. Écrit par 'Abd al-Wahhāb. »

*CNRS-IRHT, Paris*

Hélène CUVIGNY

*Université libre de Bruxelles (ULB)  
École pratique des hautes études (EPHE), Paris*

Alain DELATTRE

*Université libre de Bruxelles (ULB)*

Alain MARTIN

*CNRS-IRHT, Paris*

Naïm VANTHIEGHEM